



SEJOUR DE SKI à VALBERG

Du 11 au 15 février 2019 « Critères d'inscription »

Certaines contraintes nous obligent, hélas, à limiter le nombre de participants à 30 enfants.

Aussi, nous avons dû élaborer des critères d'inscription:

Enfants de 9 1/2 ans à 11 ans aux dates du séjour

(nés entre le 16 février 2007 et le 11 août 2009)

inscriptions : mercredi 5 décembre 2018 de 18h à 19h au bureau de la salle des sports.

L'inscription sera définitive après examen des dossiers et devra être réalisée par un responsable légal de l'enfant.

Seront inscrits par ordre prioritaire :

1/ Les enfants domiciliés à La Motte.

2/ les enfants scolarisés à La Motte et domiciliés dans une autre commune.

3/ Les enfants dont un des parents est agent municipal.

4/ Les enfants ayant déjà participé deux fois au séjour.

5/ Les enfants dont les grands-parents domiciliés à la Motte assurent la garde pendant les vacances.

6/ En cas de places restantes disponibles : ouverture aux enfants âgés 9 ans. Priorité sera donnée à l'enfant le plus proche de ses 9 ans 1/2.

7/ En cas de places restantes disponibles : ouverture aux enfants âgés 12 ans. Priorité sera donnée à l'enfant le plus proche de ses 11 ans.

Pièces à fournir au moment de l'inscription :

- Adhésion au Service des Sports - (disponible au service des sports)
- Fiche sanitaire - (à retirer au service des sports)
- Feuille d'inscription pour le séjour - (A télécharger ou à retirer au service des sports)